



REPUBLIQUE DU NIGER
Millennium Challenge Account-Niger
(MCA-NIGER)

NOTIFICATION N°039/02-2022/PCA

**RESOLUTION SPECIALE N°005/02-2022 ADOPTEE PAR CONSULTATION A
DOMICILE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MILLENIUM
CHALLENGE ACCOUNT-NIGER**

EN DATE DU 17 FEVRIER 2022,

CONSIDÉRANT que le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, représenté par le Millenium Challenge Corporation ("**MCC**"), et le Gouvernement de la République du Niger (le "**Gouvernement**"), ont conclu un Accord de Don du Millenium Challenge en date du 29 juillet 2016 (le "**Compact**") ;

CONSIDÉRANT que le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, représenté par le MCC et le Gouvernement ont conclu un Accord de mise en œuvre du programme en date du 29 juillet 2016 (le "**Accord de mise en œuvre du programme**") ;

CONSIDÉRANT que le Gouvernement, par Décret N°2016-706/PRN, daté du 23 décembre 2016, a créé le MCA-Niger comme organisme de contrôle et de gestion de la mise en œuvre du Compact (le "**Décret**") ;

CONSIDÉRANT ENFIN que la résolution spéciale n°005/02-2022 a fait l'objet d'une consultation écrite à domicile des membres du Conseil et qu'elle a été approuvée par 9 (neuf) membres votants (dont au moins un membre du secteur privé ou un membre de la société civile) conformément aux dispositions de la section 3.12 du Règlement intérieur de MCA-Niger ;

PAR CONSÉQUENT, le Président du Conseil d'Administration notifie et atteste par les présentes que le Conseil d'Administration a **APPROUVÉ ET ADOPTÉ LA RÉOLUTION SPECIALE CI-APRÈS** :

RÉSOLUTION SPECIALE N°005/02-2022 :

Le Conseil d'administration approuve l'Avenant N°5 (revu) au Contrat n°ADM/QCBS/2018/12 conclu en date du 27 juillet 2018 entre MCA-Niger et CARDNO EMERGING MARKETS Ltd.

- (a) *Les membres du Conseil d'Administration et le Directeur Général du MCA-Niger sont autorisés à élaborer et signer tout document et mener toute action en vue de mettre en œuvre la présente Résolution dans la limite de leurs compétences respectives.*

A signé

Nom : Ibrahim Sani Abani
Titre : Président du Conseil d'Administration